



CERTIFICAT

N° 15276-48

ProCert SA atteste, sur la base de l'audit réalisé, que l'entreprise

Fromagerie de la Brévine Thierry Piller Sàrl

Village 198, 2406 La Brévine

remplit les exigences du standard suivant :

FROMARTE Sécurité alimentaire

Niveau de base

Date de l'audit : 14 août 2023

Auditeur: Tscherrig Roman

Validité du certificat: 31 juillet 2025*

Décision de certification: Berne, le 31 juillet 2023



ProCert AG - Organisme certificateur

Christian Wasem
Directeur du programme

Christian Döttlinger
Membre de la commission de certification



L'utilisation du certificat et du logo est basée sur les spécifications actuelles du Concept FROMARTE Sécurité alimentaire.

ID-Certificat: 95873

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.